

Nombre de conseillers en
 exercice : 7
 présents : 4
 représentés : 2
 votants : 4

Séance du 25 juin 2021

Date convocation :
 21/06/2021

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-cinq juin à onze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BAYONNE, Maire.

Date d'affichage :
 21/06/2021

Présents : Mme BONNARD Florence, M. CONSTANT Ivan, M. POU Jean-Pierre

Excusé : M. PETITHOMME Raphaël a donné pouvoir à M JJ BAYONNE
 JUBEAUX Sébastien a donné pouvoir à BONNARD Florence
 FERRARO Noël

Mme Florence BONNARD a été nommée secrétaire de séance.

Délibération N° 2021-09

Objet :
 Vote du compte administratif
 exercice 2020 – budget
 communal

Conformément à l'article L-2121-14 du CGCT,
 Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Mme Florence BONNARD, 1^{ère} adjointe, chargée de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Budget communal :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2020		
Libelles	Section Investissement	Section fonctionnement
Dépenses	40 877.82	132 206.72
Recettes	36 879.19	134 383.39
Résultat exercice 2020	-3 998.63	2 176.67
Résultat antérieur reporté	66 879.86	243 764.99
Résultat cumulé 2020	62 881.23	245 941.66

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent le compte administratif présenté.

Votes POUR : 4
 Votes CONTRE : 0
 Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an susdits

Mme Florence BONNARD
 La Présidente de séance

